



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 3 février 2009

## Agenda

### Lundi 9 février

-15h : **Jean-Miguel GARRIGUES** O.P., théologien : « *La théologie et l'Université française* ».

### Lundi 2 mars

-Réunion de la section Économie politique, statistique et finances.

-15h : Séance à huis clos pour les membres de l'Académie.

### Lundi 9 mars

-15h : Installation de **Dora BAKOYANNIS** comme membre associé étranger, Coupole.

### Lundi 16 mars

-15h : **Antoine COMPAGNON**, professeur au Collège de France : « *Les enseignements du modèle universitaire américain pour la France* ».

### Lundi 23 mars

-15h : **Michel PÉBEREAU**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Pierre Tabatoni* », Grande Salle des Séances.

### Lundi 30 mars

15h : **Michel GRAS**, directeur de l'École française de Rome : « *Les Écoles, les Humanités, et notre siècle. Un regard romain* ».

### Lundi 6 avril

15h : **Yves LICHTENBERGER**, président du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur "Université Paris-Est" : « *La loi sur la liberté et la responsabilité des universités et l'émergence d'un nouveau modèle universitaire* ».

### Lundi 27 avril

15h : **Jean TIROLE**, directeur de l'École d'économie de Toulouse : « *L'enseignement de la science économique dans l'Université et la recherche françaises* ».

### Lundi 4 mai

15h : **Stéphane RIALS**, membre senior de l'Institut universitaire de France, professeur agrégé des Facultés de droit à l'Université Paris-II : « *Le droit, la formation du juriste et les disciplines humaines* ».

## Séance du lundi 2 février

Après adoption du procès verbal de la séance du 26 janvier, le président de l'Académie, **Jean-Claude Casanova**, a passé la parole à son confrère **Bertrand Collomb** (section Économie politique, statistique et finances), qui a fait une communication sur le thème « les grandes écoles d'ingénieurs et l'excellence scientifique ».

Après un rappel historique et un exposé minutieux des atouts, mais aussi des handicaps du système français, il a présenté les ambitions de ParisTech, l'Institut parisien des sciences et des technologies qui « prévoit la mise en commun de ressources et le dégagement de synergies dans les différents domaines de l'activité des écoles :

« - la formation d'ingénieur d'abord, avec une harmonisation des cursus permettant aux étudiants de profiter de l'ensemble des possibilités ouvertes par les écoles, quelle que soit leur école de rattachement ;

« - les formations de masters où doivent se multiplier les initiatives inter-écoles, souvent en coopération avec des universités ;

« - le doctorat, où l'ambition est de former des docteurs qui aient montré leur compétence en recherche, mais aient aussi, pour ceux qui le souhaitent, été préparés à entrer dans l'entreprise. Il est en effet essentiel au développement de la recherche française que la formation doctorale soit pleinement reconnue par les entreprises, comme aux États-Unis ou en Allemagne.

« - la recherche, où les domaines d'excellence des écoles doivent être privilégiés, où des initiatives multidisciplinaires entre écoles doivent être plus fréquentes, où les coopérations avec les grands organismes et les universités développées, et où la poursuite d'une excellence internationalement reconnue doit s'appuyer sur une évaluation rigoureuse ;

« - la coopération avec les entreprises, à la fois par la création et le financement de chaires d'enseignement et de recherche, la mise en place de systèmes de bourses, l'action sur le doctorat et la création d'une Fondation ParisTech qui canaliserait le mécénat des entreprises ;

« - le rayonnement international, par la mise en commun des procédures de recrutement d'étudiants étrangers et par des accords de coopération internationaux ;

« - enfin une image de marque commune, toutes les écoles accolant le nom de ParisTech à leur nom propre (vous entendrez désormais parler de MinesParisTech, Arts et MétiersParisTech, etc...), demandant à leurs chercheurs et professeurs de publier toujours avec la mention ParisTech, et mettant en ligne l'ensemble des cours des écoles de ParisTech sur un site qui est devenu très vite le plus fréquenté après celui du MIT. »

En conclusion, il a émis l'espoir que, grâce à l'engagement des acteurs, grâce au soutien des pouvoirs publics et sur la base des progrès déjà accomplis depuis trois ans, il sera rapidement possible de construire des ensembles à la mesure de la compétition mondiale.

**Bertrand Collomb** a ensuite répondu aux questions que lui ont posées ses confrères **Chantal Delsol**, **Jean-Robert Pitte**, **Gérald Antoine**, **Marianne Bastid-Bruguière**, **Bernard Bourgeois**, **Christian Poncelet**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Yvon Gattaz**, **Marcel Boiteux**, **Michel Pébereau**, **Jean-Claude Casanova** ainsi que **Charles Hargrove**.

## **Nouveautés sur le site de l'Académie** **www.asmp.fr**

- Communication de **Bertrand Collomb**, membre de l'Académie « *Les grandes écoles d'ingénieurs et l'excellence scientifique* », le lundi 2 février devant l'Académie.
- « Notice historique sur la vie et les travaux de M. le comte **Portalis** par M. **Mignet**, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, lue à la séance publique annuelle du 26 mai 1860 ».

### **Dans la presse et sur les ondes**

- « Spéculation, le mot interdit » par **Yvon Gattaz**, *La Tribune*, lundi 26 janvier. « *Il y aurait donc la bonne et la mauvaise spéculation ? Historiquement, elle n'était qu'une combine annexe aux véritables investissements. Puis ce discret accessoire s'est imposé jusqu'à devenir l'élément essentiel des mouvements boursiers et financiers. L'investissement, le vrai, pour financer l'industrie, n'est plus qu'une façade pour nos spéculateurs. Ne nous étonnons pas que les transactions financières soient des centaines de fois supérieures aux échanges de marchandises et de services dûment facturés. À la vérité, la spéculation a pris une enflure qui devait la conduire à sa perte. L'avenir sera-t-il spéculatif ou non ? L'argent facile des plus malins continuera à rouler les gogos. Ce tropisme ne pourra être évité que par une réglementation et un contrôle sévères et des sanctions exemplaires. La dictature du court-termisme pourrait être freinée par une fiscalité dissuasive. Mais une telle répression ne sera efficace que si elle a l'accord des 185 pays du FMI, dont certains profitent aujourd'hui de ces dérives. Est-ce un rêve ?* ».
- « Le pouvoir de la rue » par **Raymond Boudon**, *Valeurs Actuelles*, jeudi 29 janvier. « *Le "pouvoir de la rue" est une spécialité française, du moins au sein du petit club des démocraties occidentales. [...] Comment expliquer cela ? [...] Tocqueville a expliqué dans "L'Ancien régime et la Révolution", en 1856, que ce pouvoir était l'effet de la centralisation caractéristique de la vie politique française, sinon depuis toujours, du moins depuis la monarchie. [...] Il suffit d'évoquer le Consulat, l'Empire, le règne de Charles X et le second Empire, voire les débuts de la V<sup>e</sup> République. C'est sous Napoléon III que Tocqueville rédige son "Ancien Régime" [...] Or que nous dit l'"Ancien Régime" ? Que la centralisation et la concentration du pouvoir qui caractérisent l'histoire politique française ont pour effet qu'un tel pouvoir est condamné à être fort en apparence et faible en réalité. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'un pouvoir concentré et centralisé constitue une cible visible et facilement accessible. [...] Parce que, dans un régime concentré et centralisé, les pouvoirs autres que l'exécutif, notamment le pouvoir législatif, n'ont qu'une existence falote. Lorsqu'un Parlement est fort et respecté par l'opinion, "la rue" ne sait pas où se trouve le véritable lieu du pouvoir. Dans le cas contraire, le gouvernement constitue la cible toute désignée. D'où le face-à-face chronique entre le gouvernement et "la rue".* ».
- « Dépression nerveuse » par **François d'Orcival**, *Valeurs Actuelles*, jeudi 29 janvier. « *Ils sont, une fois de plus, dans la rue, mais pour faire capituler Sarkozy sur quoi ? Sur quel texte ? [...] Pouvoir d'achat, pouvoir d'achat, scande la foule qui défile, attendant sans doute du gouvernement qu'il lui distribue des bons d'achat. Ce n'est pas parce que cela paraît absurde et hors du temps – le fait de réclamer des hausses de salaires à l'État ou aux entreprises en pleine crise quand les commandes baissent et que le chômage reprend – qu'il ne faut pas en chercher l'explication. Une partie de l'opinion publique est frappée de dépression nerveuse, stressée d'un côté par les mauvaises nouvelles qu'on lui assène chaque jour, chômage technique, plans sociaux, effondrement de la Bourse, et ahurie de l'autre par cette pluie de milliards qui semblent arroser les banques, les PME, l'automobile, etc. Que le chef de l'exécutif et chaque membre du gouvernement fassent de leur mieux pour expliquer que cet argent ne tombe pas du ciel, qu'il s'agit de garanties, de cautions, d'emprunts, que toutes ces aides sont payantes et qu'il faut bien sauver les banques ou l'industrie, rien n'y fait : le salarié moyen, et notamment celui de la fonction publique dont l'emploi est pourtant garanti à vie, réclame son milliard – au nom de l'égalité* ».

### **À noter**

- **Bertrand Collomb** a donné une conférence le mardi 27 janvier au Collège des Bernardins sur le thème « *Entreprise et décentralisation – le modèle cistercien est-il d'actualité ?* ».
- **Jean Tulard** interviendra sur le thème « *La Révolution, Napoléon et les Juifs* », dans le cadre du colloque « République et judaïsme » qui se tiendra le jeudi 5 février à 18 heures à l'École Militaire.
- **Emmanuel Le Roy Ladurie** est intervenu sur RTL, le samedi 31 janvier, sur les variations climatiques depuis le Moyen-âge. Il donnera une conférence sur les « *Fluctuations du climat ouest-européen de l'Âge du bronze au réchauffement global* », le mercredi 11 février à 18h, à la faculté de droit de Clermont-Ferrand, dans le cadre de la Semaine des jeunes chercheurs organisée par la Ville, les universités et le collège des écoles doctorales de Clermont.